
CESER	:	30 mars 2015
Intervention n°	:	01
Document	:	Projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux
Thème	:	Intervention générale
Orateur	:	Valérie FRIBOLLE

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1.

Depuis 2013, la Région a engagé un travail partenarial dans le cadre de l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux. Nous tenons à nouveau à saluer cette démarche de planification, qui a été menée dans un esprit de concertation, et nous a permis, à toutes les étapes du processus, de faire part de nos remarques et de relayer les préoccupations des entreprises et notamment des industriels, dont l'expertise est particulièrement utile pour servir l'ambition générale de ce Plan.

Sur le fond, il fixe des objectifs de réduction des déchets, de taux de collecte, d'optimisation du traitement des déchets dangereux en Bretagne. Nous en prenons acte. Des fiches techniques précises sur les actions à mener ont été faites et cela est bienvenu car clarifier les responsabilités de chacun est une nécessité. Nous tenons cependant à relayer une vigilance concernant la mise en œuvre de ce plan. En effet, il est pour le moins étonnant qu'un plan d'une telle envergure ne soit associé à aucun financement à ce stade. Il s'agit d'un point essentiel pour la mise en œuvre des actions proposées et l'atteinte de ses objectifs.

Enfin, parmi les faiblesses identifiées par le Plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux (PRPGDD), on note le niveau important d'export de déchets dangereux hors de Bretagne, dont découle l'absence d'installations de stockage de déchets dangereux sur notre région. L'état des lieux du PRPGDD met en avant les 132 000 tonnes de déchets dangereux exportées pour traitement, ainsi que leur distance parcourue en moyenne des tonnages, soit près de 300km. L'absence d'Installation de Stockage des Déchets Dangereux (ISDD) est à cet égard identifiée comme une faiblesse dans le projet. Une installation intra-bretonne favoriserait la responsabilisation de tous les acteurs, inciterait à des technologies moins polluantes et ainsi favoriserait l'innovation et créerait des emplois en Bretagne. Nous regrettons dès lors que l'alternative d'une Installation de Stockage des Déchets Dangereux ne soit absolument pas évoquée. Nous sommes bien évidemment conscients des difficultés liées à l'ouverture de ce type d'installation : difficultés techniques liées au contexte géologique breton, difficulté liée à l'acceptabilité sociale de ce type de projet, relevée dans l'étude du CESER sur le sujet. Néanmoins, l'absence d'un tel équipement va à l'encontre du principe de gestion de proximité des déchets, qui figure d'ailleurs parmi les objectifs généraux du Plan. Nous espérons que la consultation qui s'ouvre permettra d'avoir un réel débat sur cette question en mobilisant les experts et les acteurs concernés. Soyez sûrs que nous y prendrons, en tout cas, toute notre place.

Je vous remercie de votre attention.